



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction départementale
des territoires
Service aménagement, risques
Pôle aménagement
Affaire suivie par Céline FRICHET
tél. 04 50 33 78 98
celine.frichet@haute-savoie.gouv.fr

Annecy, le **09 SEP. 2020**

Le directeur départemental des Territoires de la
Haute-Savoie
à
Madame le maire de Megève
1 place de l'Eglise
BP 23
74120 MEGEVE

objet : Modification simplifiée n°4 du PLU

Le projet de modification simplifiée n° 4 du plan local d'urbanisme de votre commune a été notifié en préfecture le 28/07/2020 conformément aux dispositions de l'article L.153-45 et L.153-47 du code de l'urbanisme.

Le projet de modification simplifiée n°4 consiste à corriger une erreur graphique dans la transcription du règlement graphique tel qu'issu de l'approbation de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°3 du PLU dite DP MEC de Rochebrune.

Je n'ai pas d'observation à formuler. Sur la forme la notice de présentation est très claire sauf en ce qui concerne les éléments graphiques. Ainsi le règlement graphique avant et après modification simplifiée aurait pu, pour une meilleure compréhension faire figurer sur une même page les évolutions envisagées. Ces cartes mériteraient également d'être légendées.

Pour le directeur départemental des Territoires,
Le chef du service aménagement/risques

Laurent Kompf

Copies à : Préfecture BAFU
Sous-Préfecture de Bonneville